

• FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 6.7
Date de révision 11.11.2025
Date d'impression 12.11.2025

SECTION 1. IDENTIFICATION

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Benzoate de benzyle

Code Produit : B6630
Marque : Sigma-Aldrich
No.-Index : 607-085-00-9
No.-CAS : 120-51-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MilliporeSigma Canada Ltd.
2149 WINSTON PARK DRIVE
OAKVILLE ON L6H 6J8
CANADA

Téléphone : +1 905 829-9500
Fax : +1 905 829-9292

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : +1-703-527-3887 CHEMTREC
(International)
24 Hours/day; 7 Days/week

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention:
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
P391 Recueillir le produit répandu.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

No.-CAS : 120-51-4

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Benzoate de benzyle	120-51-4	>= 80 - <= 100 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	:	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.
En cas de contact avec la peau	:	En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11
Protection pour les secouristes	:	Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Avis aux médecins	:	Donnée non disponible

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone
Méthodes spécifiques d'extinction	: Donnée non disponible
Information supplémentaire	: Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste. Conseil pour les répondants en cas d'urgence: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Pour les précautions, voir section 2.2

Information supplémentaire sur les conditions de stockage	: Bien fermé.
---	---------------

Classe de stockage : 10, Liquides combustibles

Température de stockage recommandée : Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Donnée non disponible

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé: : Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0.7 mm
Indice de protection : Contact total
Fabricant : Butoject® (KCL 898)

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 30 min
Épaisseur du gant : 0.4 mm
Indice de protection : Contact par éclaboussures
Fabricant : Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Remarques : Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

- Protection des yeux : Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : vêtements de protection
- Mesures d'hygiène : Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide (20 °C , 1,013 hPa)
- Couleur : incolore, jaune clair
- Odeur : faiblement aromatique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
pH : Donnée non disponible
- Point/ intervalle de fusion : 17 - 20 °C
Méthode: lit.
- Point/intervalle d'ébullition : 323 - 324 °C
Méthode: lit.
- Point d'éclair : 148 °C
Méthode: coupelle fermée
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible
- Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible
- Vitesse de combustion : Donnée non disponible
- Auto-inflammation : 480 °C
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite : Donnée non disponible

Sigma-Aldrich - B6630

Page 6 de 14

d'inflammabilité
supérieure

Limite d'explosivité,
inférieure / Limite
d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 1.33 hPa (125 °C)

Densité de vapeur relative : 7.31

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1.118 g/cm³ (20 °C)
Méthode: lit.

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : 0.0153 g/l légèrement soluble (20 °C)
BPL: oui

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: env. 3.97 (25 °C)
Méthode: (expérimental)
Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

Température d'auto-
inflammation : 480 °C

Température de
décomposition : Donnée non disponible

Viscosité
Viscosité, dynamique : 10.9 mPa.s (25 °C)

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Temps d'écoulement : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : non

Poids moléculaire : 212.24 g/mol

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : En cas de fort échauffement, possibilité de

Sigma-Aldrich - B6630

Page 7 de 14

formation de mélanges explosibles avec l'air.

L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

Stabilité chimique : La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses : Possibilité de réactions violentes avec : Oxydants forts

Conditions à éviter : Fort réchauffement

Matières incompatibles : matières plastiques distinctes
Métaux légers
alliages de métaux
Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Lapin - 1,680 mg/kg

Remarques: Effet comportemental: Convulsions ou action sur le seuil de la crise d'épilepsie
Poumons, Thorax ou Respiration: Dyspnée
(RTECS)

Symptômes: Nausée, Vomissements, Diarrhée

Symptômes: Irritations des voies respiratoires.

Inhalation: Donnée non disponible

DL50 Dermale - Lapin - 4,000 mg/kg

Remarques: (RTECS)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau - 4 h

(OCDE ligne directrice 404)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

(OCDE ligne directrice 405)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris

Résultat: négatif

(OCDE ligne directrice 429)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Espèce: Rat
Type de cellule: Cellules du foie
Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif
Remarques: (ECHA)

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - 4 sem. - Dose sans effet toxique observé - 781 mg/kg

RTECS: DG4200000

Effets cardiovasculaires, crampes/spasmes musculaires, ataxie,

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Effets systémiques:

troubles cardio-vasculaires
excitation, spasmes
ataxie (troubles de la coordination des mouvements)

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Benzoate de benzyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 2.32 mg/l
Point final: mortalité

Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 3.09 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0.475 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.26 mg/l
Point final: taux de reproduction
Durée d'exposition: 21 jr
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
BPL: oui

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistence et dégradabilité

Composants:

Benzoate de benzyle:

Biodégradabilité : aérobique
Inoculum: boue activée
Concentration: 100 mg/l

Numéro ONU : UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S.
(Benzyl benzoate)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU : UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Benzoate de benzyle)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171
Polluant marin : non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Marquage matières dangereuses pour l'environnement nécessaire((2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs demballages combinés de marchandises dangereuses> 5 l pour les liquides ou> 5 kg pour les solides.
Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(ont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MERCOSUR - L'Accord pour la Facilitation du Transport de Marchandises Dangereuses; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2025 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Date de révision : 11.11.2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

CA / FR